

CHARTRE DU HANDBALLEUR CADILLACAIS

*Le club de handball de Cadillac s'engage pour un sport sans violence et pour le Fair-play !
Etre licencié à l'UAC Handball, ce n'est pas seulement venir jouer mais c'est aussi
s'engager à respecter et défendre les valeurs véhiculées par le club.
Nous vous demandons donc de bien vouloir respecter le code sportif de l'UAC handball.*

Tout sportif débutant ou champion s'engage à :

- 1: Se conformer aux règles du jeu
- 2 : Respecter les décisions de l'arbitre
- 3 : Respecter adversaires, entraîneurs et partenaires
- 4 : Refuser toute forme de violence et de tricherie
- 5 : Etre maître de soi en toutes circonstances
- 6 : Etre loyal dans le sport et dans la vie
- 7 : Etre exemplaire, généreux et tolérant
- 8 : Etre ponctuel aux entraînements et matches
- 9 : S'entraîner dans une tenue adaptée
- 10 : Prévenir le responsable en cas d'absence ou de maladie
- 11 : Etre motivé et participer activement avec assiduité aux entraînements
- 12 : Respecter le matériel et les lieux
- 13 : Défendre avec fierté les couleurs du club

Signature licencié

